DEMI-JOURNÉE DE GRÈVE 3 JUIN

HORAIRE DE TRAVAIL

Vous avez été plusieurs à nous questionner sur la problématique concernant l'horaire de travail de certaines classes d'emplois en lien avec le retour au travail après 12h soit la fin de notre grève légale et annoncée à la partie patronale depuis le **17 mai dernier**.

Nous vous invitons à adresser la problématique à votre direction d'école pour qu'elle puisse en prendre connaissance et agir en conséquence.

Éric Vézina, président

SPSTL